

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 08 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 Octobre à 20h30 , le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie RICARD, Maire.

Présents : 09

Mesdames, Messieurs, Claude CONQUET, Joseline COURNEDE, Olivier FRAYSSINET, Catherine LACAZE, Agnès LERIS, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES, Nathalie RICARD, Arnaud TAILFER,

Absents excusés : 2

Madame Laurence CASTELNAU
Monsieur Olivier VIALETTE a donné pouvoir à Nathalie RICARD

Agnès LERIS a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 18 juillet 2024,
 - Décision par délégation,
- Convention multipartite avec le Syded et le Sictom,
 - Convention avec TE46,
 - Examen bases minimum CFE,
 - Demande de subvention,
- Plan communal de sauvegarde: commission à créer,
- Point sur les dossiers en cours (aménagement RD26, travaux mairie...)
 - Informations diverses,
 - Information des commissions,
 - Questions diverses.

Approbation du procès-verbal du 18 juillet 2024.

Le compte-rendu du conseil municipal du 18 juillet 2024 a été approuvé à l'unanimité des présents.

Décision par délégation.

Loyer logement n°1 ancienne école 515,68 € à partir du 01/11/2024 au lieu de 419,30 € soit une augmentation de 3,26%.

Convention multipartite entre le Syded, le Sictom et la commune pour installation d'un composteur partagé obligatoire depuis le 01/01/2024 qui aura lieu le 09/10/24. Patrick Molina aura la charge de l'entretien du composteur. La convention a été validée à l'unanimité des présents.

Convention avec TE46.

Mme le Maire propose la signature d'une convention avec TE 46 qui nous accompagne pour l'installation des panneaux photovoltaïques. TE 46 a désigné un bureau d'étude afin d'analyser la structure de la toiture de la mairie. Cette prestation est entièrement prise en charge par TE 46. La convention a été validée à l'unanimité des présents. Le bureau d'études s'est déjà déplacé le 1^{er} verdict : Au premier abord il sera très compliqué d'installer les panneaux vu l'état actuel de la toiture. Le rapport confirmera les travaux à réaliser.

Examen bases minimum CFE.

Sujet ajourné faute de données nécessaires.

Demande de subvention.

L'association Algolot (association : formation et information médicale et paramédicale, formation médicale continue, participation aux diverses manifestations scientifiques nationales et internationales, recherche et financement). Suite à l'ouverture du service de soins palliatifs à l'hôpital de Cahors une subvention de 100 € nous est demandée pour l'achat d'une baignoire considérée comme matériel de confort. Virement de crédit du compte 615231 au 65748. Subvention et virement de crédit accordés à l'unanimité.

Plan communal de sauvegarde.

Obligatoire de mettre en place un plan communal de sauvegarde pour risque d'incendie bois et forêts la commune est classée au titre des articles L132-L133 du code forestier. Trame envoyée par la Préfecture à laquelle nous devons répondre avant le 1^{er} trimestre 2025.

Commission créée : Nathalie Ricard, Claude Conquet, Jocelyne

Cournède, Jérôme Pouzergues, Michel Marot. Contacts seront pris avec d'autres communes.

Point sur les dossiers en cours.

- Aménagement de la RD26 : place PMR à côté de la mairie, radar pédagogique à l'entrée du village, 2 panneaux « céder le passage » au niveau du marronnier et de l'ancienne école. En attente de devis pour décision.

- Eglise : les travaux commenceront la 2^{ème} semaine de novembre. 1 mois de travaux. Aide accordée du fonds de concours de la Communauté de communes pour 8 656 €.

Nouveau prêtre : Barthélémy Khondé.

- Travaux mairie : TE 46 analyse faite des devis pour isolation interne, pompe à chaleur, VMC, et électricité.

Devis travaux de rénovation énergétique de la Mairie

Isolation et plâtrerie :

EIRL Cédric Cavallé : 12 090,21 € H.T. (ce devis ne tient pas compte du changement et de la pose de la porte de l'escalier).

J.M Valéry : 16 100,40 € H.T.

Lauval' Innov : 14 926,00 € H.T.

Rusquet 46 : 16 430,86 € H.T.

Avis de TE 46 : ces 4 offres répondent aux performances thermiques demandées par TE 46. Cependant, le Conseil Municipal est en attente de quelques éléments complémentaires pour prendre la décision

Pompe à chaleur :

Chauf Clim d'Olt : 4 592,00 € H.T.

Sarl Weissman: 5 494,00 € H.T.

Laurent Baysse: 5 127,00 € H.T.

Univib Concept : 4 642,07 € H.T.

Avis de TE 46 : ces 4 offres répondent aux rendements énergétiques demandées par TE 46. Cependant, le Conseil Municipal est en attente de quelques éléments complémentaires pour prendre la décision.

VMC :

Chauf Clim d'Olt : 3 010,00 € H.T.

Univib Concept : 3 253,98 € H.T.

Avis de TE 46 : les 2 offres sont équivalentes techniquement

Electricité :

Chauf Clim d'Olt : 2 086,00 € H.T.

Univib Concept : 2 072,32 € H.T.

Avis de TE 46 : les 2 offres sont équivalentes techniquement, prix équivalent, plus de détail technique dans l'offre de Chauff Clim

Peinture : ATP : 4 181,09 € H.T.

Careme Michel : 3 537,00 € H.T.

En attente 3^{ème} devis.

Le plan de financement sera proposé au prochain Conseil Municipal : DETR, Fast, Région, Fonds de concours,...

Devis : Chemin du Lac de Fraysse : à refaire en intégralité.

Trois devis :

Rivière : 11 550,00 € H.T.

Imbert: 13 938,00 € H.T.

Raffy :14 836,00 € H.T.

Le Conseil Municipal va solliciter le technicien voirie de la Communauté de communes pour avoir son avis.

Informations diverses.

- Point sur adressage : pour les nouveaux habitants les numéros ont été distribués.

Rappel à faire sur le site internet pour certains habitants qui n'auraient effectué les démarches administratives du changement d'adresse.

- Fibre : communication à faire sur la fermeture des réseaux Orange cuivre.

- Nettoyage du patrimoine communal : Michel Deilhes effectue actuellement l'entretien du patrimoine communal : fontaine Lac de Fraysse, Croix de Beuzac, Pouzeraques, fontaine Pech de Brau,...

- Frais de fonctionnement école publique : maternelle Lalbenque : 1 812 € (1 660 € en 2023), élémentaire : 736 € (642 € en 2023). Effectifs non communiqués à ce jour.

- Récup verre supplémentaire place des festivités : accords du Sictom et du Syded. Chape à la charge de la commune.

- Déchets cimetièrè : le Sictom fournira 2 conteneurs. Emplacement à définir.

- Travaux salles : travaux effectués au niveau des blocs de sécurité dans la salle des fêtes et dans le "Préau".
- Passage de l'éclairage des salles en LED : En attente de devis.
- Cérémonie des vœux : 11 janvier 2025 19h. Apéritif dinatoire avec le même traiteur
- Le Petit Echo : en cours de rédaction.
- Cérémonie du 11 novembre à 11h30 devant le monument aux morts.
- Congrès des élus du Lot : le vendredi 8 octobre.
- Nouvelle association : « Les Tri-Déphasées ».Théâtre amateur. Utilisation de la salle « Le Préau » pour répétitions. 1^{ère} soirée théâtrale le 16 novembre à la salle des Fêtes.
- La Gariote Crempsoise : Assemblée Générale le 16 novembre à 15h à la salle « Le Préau » et le marché de Noël aura lieu le dimanche 15 décembre.
- Loto du Comité des fêtes : le dimanche 08 décembre.

Information des commissions.

- Sesel : cf le compte-rendu détaillé ci-joint
- Commission Syded : colloque sur le traitement des déchets le 26 septembre. Deux centres de tri dans le Lot desservant environ 450 000 habitants.

Un plan stratégique a été élaboré face à la hausse des coûts des ordures ménagères : 60% pourrait être valorisées grâce au tri et au compostage. Il faut donc généraliser le compostage et valoriser les déchets végétaux sur place en développant le broyage de proximité. Objectif : réduire de 27% les apports en déchetterie. Inciter à mieux trier :18% de refus dans les bacs verts. Un contrôle d'accès va être mis en place dans les déchetteries : carte gratuite.

La moitié des maisons du Lot doivent avoir un composteur individuel quant au composteur partagé au moins 1 par bourg.

Si ces objectifs ne sont pas atteints en 2031 passage à la tarification incitative.

- Questions diverses.

Chemin du Castelet : travaux à prévoir.

La séance est levée à 23h.

Nathalie RICARD,
Maire



Agnès LERIS,
Secrétaire de séance

